



L'ECHO BOURGCOMPTOIS

Dépôt des textes du prochain numéro : le 19 avril 2024 - Parution le 2 mai 2024 - ✉ mairie@bourgdescomptes.com



MÉDIATHÈQUE AGORA

JEUX SWITCH MARIO KART Live Home Circuit



• **Judi 25 avril de 14h à 18h30** : Venez construire le circuit Mario dans la médiathèque et faire des courses de voiture au milieu des livres !

• Du 21 mars au 13 mai : « L'eau, une ressource vitale ».

Une exposition pédagogique consacrée à l'eau présentant une sélection de 20 images en grand format réalisées par Yann ARTHUS-BERTRAND, Philippe BOURSEILLER, Olivier GRUNEWALD, Michel LOUP et Philip PLISSON.

• JEUNESSE (sur inscription) :

• **Mercredi 3 avril de 11h à 11h45** : Berceau des sons, éveil musical en duo avec Carole BREVET de Musicole et Karine RAMASSEUL pour les enfants de 0 à 4 ans.

• **Samedi 13 avril de 10h15 à 11h15** : Berceau des mots, lecture avec Karine RAMASSEUL pour les enfants de 0 à 4 ans.

• **Mercredi 17 avril à 10h15** : L'aire des livres pour les enfants de 4 ans et plus, lecture d'albums et de contes.

• ADULTE (sur inscription) :

• **Vendredi 12 avril, vendredi 19 avril de 15h à 17h** : Ballade des mots, atelier d'écriture ouvert à tous.

• **Vendredi 19 avril à 20h** : Les rendez-vous du livre, échanges et discussions autour des livres lus et aimés par les participants.

• MULTIMÉDIA (sur inscription) :

• **Vendredi 5 avril de 20h à 22h** : Les vendredis des débrouillards, besoin d'aide ou envie d'échanger vos idées et astuces autour des thèmes : ordinateurs, tablettes numériques, ou téléphones...

• **Samedi 13 avril de 10h à 11h** : Les samedis d'initiation au numérique : Réserver ses vacances en ligne (Booking.com, Air bnb...)

• **Vendredi 19 avril de 17h à 19h** : Les ateliers généalogie avec Gilles LEVIEIL, Philippe BOULARD et Emmanuelle, astuces pour les débutants, faire une pause et reprendre sans recommencer depuis le début.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales, vous avez jusqu'au **1^{er} mai** par voie dématérialisée et **jusqu'au 3 mai** pour déposer votre demande en mairie (avec une copie de pièce d'identité et un justificatif de domicile de -3 mois). Les élections auront lieu le **dimanche 8 juin 2024**. Les bureaux de vote, situés à l'école Les Rondines, seront ouverts **de 8h à 18h**.

Pour rappel, pour voter, vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photo.

Si vous êtes intéressé(e) et disponible pour participer au dépouillement, rendez-vous **à partir de 18h**.

TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Les travaux réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... peuvent être effectués **du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 et les samedis de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h30**.

Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés (arrêté municipal divers.2018.015).

CONSEIL MUNICIPAL

Le **mardi 30 avril à 19h** dans la salle du conseil.

PERMANENCES SOCIALES

Si vous avez des besoins, des questions, les élus du CCAS organisent des permanences en mairie les **vendredis 5 et 19 avril de 14h à 16h**, sans rendez-vous.

TRAVAUX RN137

La Direction Interdépartementale des Routes (DIR) Ouest rénove la chaussée de la RN137, entre Poligné et Orgères, en direction de Rennes. Les travaux se dérouleront en deux phases distinctes, **du 2 au 26 avril, puis du 27 mai au 28 juin**, pour minimiser les perturbations, notamment pendant les ponts du mois de mai. Ce chantier va nécessiter des fermetures et des restrictions de circulation qui risquent d'être très impactantes pour la fluidité du trafic. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la commune, rubrique « actualités ».

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Le **dimanche 28 avril** aura lieu la journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.

En leur hommage, le drapeau du monument aux morts sera hissé toute la journée.

• MAIRIE

3 rue de la mairie

Lundi : 13h30-17h30

Mardi, mercredi et vendredi :

9h-12h & 13h30-17h30

Jeudi : 9h-12h & 15h30-17h30

Samedi : 9h-12h

☎ 02 99 05 62 62

@ www.bourgdescomptes.fr

• MÉDIATHÈQUE

Mardi et jeudi : 16h30-18h30

Mercredi : 10h-12h & 14h-18h

Vendredi : 19h - 20h

Samedi et dimanche : 10h-12h30

☎ 02 99 05 62 63

• POSTE RELAIS

Au Carrefour Contact

Lundi au samedi : 8h à 13h - 15h à 19h
(hors dimanches et jours fériés).

• ADMR

☎ 02 99 52 19 31

✉ guichen.asso@admr35.org

• MAISON MÉDICALE

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h

☎ 02 99 77 80 08

• CABINET D'INFIRMIÈRES

MOREL Lucie, QUINQUET Héloïse, BESSERVE Caroline, GUILLEMOT Anne, COUÉ Virginie

☎ 02 99 57 44 80

• INFIRMIÈRE / PUÉRICULTRICE

CHAUVINIER Valérie & sa collaboratrice

☎ 02 99 57 45 11 ou 06 18 67 62 56

• CABINET DENTAIRE

TROHEL Gilda - ☎ 02 99 52 14 96

• PÉDICURE PODOLOGUE

JARY Hélène - ☎ 02 23 50 39 92

• ORTHOPHONISTE

LEMAIRE Salomé - ☎ 06 61 42 68 76

• OSTÉOPATHES

FROUX Charlotte & DUTERTRE Manon

☎ 02 99 01 14 98

• KINÉSITHÉRAPEUTES

DAMESTOY Maritchu - ☎ 02 99 85 26 65

DELY Marie - ☎ 02 99 50 03 96

• MÉDECINS DE GARDE

Samedi 12h-20h & dimanche 8h-20h

☎ 02 99 92 36 94 (ou le 15)

• PHARMACIES DE GARDE

☎ 3237 - 🌐 www.bourgdescomptes.fr

--> rubrique Actualités

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Depuis le 25 avril 2022, les chenilles processionnaires du pin et du chêne sont désormais considérées comme des « animaux nuisibles » pour la santé. Attention, elles sont dangereuses pour l'homme mais surtout pour les animaux.

La vigilance doit être de mise en évitant tout contact direct avec les chenilles, leur nid et les zones potentiellement infestées !

La municipalité invite les propriétaires à prendre les mesures nécessaires pour participer à la lutte contre la prolifération de l'espèce :

- soit en coupant la branche avec le cocon et en la brûlant dès que le nid des chenilles est visible ;
- soit en mettant en place des écopièges ;
- soit en installant un nichoir à mésange charbonnière, grande prédatrice de la chenille.

Ce dernier moyen est celui que nous vous conseillons car il permet de sédentariser cet auxiliaire précieux, une mésange peut consommer jusqu'à 500 chenilles par jour en période hivernale et lorsqu'elles nourrissent les petits. Dans le doute, il est recommandé de faire appel à des professionnels qualifiés. Si vous agissez par vous-même, prenez toutes les précautions nécessaires.

NETTOYONS LA NATURE

Le printemps est là, offrant une opportunité précieuse de prendre soin de notre environnement local. Rejoignez-nous le **samedi 20 avril à 10h** place de la médiathèque pour une randonnée de nettoyage. L'après-midi une randonnée naturaliste pédagogique permettra de mieux connaître les différentes formes de haies de notre patrimoine bocage. Vous pourrez découvrir les multiples espèces végétales et animales qui peuplent nos haies afin de mieux protéger et restaurer cet élément précieux de notre biodiversité et de nos paysages. Infos en mairie.

LA JOIE DE VIVRE

Marche les **lundis matin de 9h à 11h** sauf jours fériés. Rendez-vous parking de la mairie.

Contact : ☎ **07 77 08 56 37**

- **Jeudi 4 avril** : club, salle Janine Charrat
- **Jeudi 11 avril** : pétanque au boulodrome, route de Pléchâtel
- **Mardi 16 avril** : concours de palets au boulodrome, route de Pléchâtel
- **Jeudi 18 avril** : club et anniversaires des mois de mars et avril, salle Janine Charrat
- **Jeudi 25 avril** : pétanque au boulodrome, route de Pléchâtel

APEL

La 3^{ème} édition du marché à planter aura lieu le **samedi 4 mai de 9h30 à 12h30** dans la cour de l'école Notre-Dame.

Vous pourrez y acheter des pieds de tomates, de courges, des plants de fleurs... Venez nombreux !

Infos : ✉ apelbdc35890@yahoo.fr



À P'TITS PAS

L'association a organisé pour le plaisir de tous une chasse aux œufs pour tous les enfants petits et grands.

Les inscriptions à l'association sont toujours ouvertes, n'hésitez pas à les contacter :

☎ **07 66 14 71 42**

✉ aptittpas2023@gmail.com

DÉMARCHAGES FRAUDULEUX

Nous avons constaté une augmentation des démarchages frauduleux sur la commune. Afin de prévenir toute atteinte à la tranquillité et à l'ordre public, Monsieur le Maire a décidé de prendre un arrêté visant à encadrer cette pratique. **Désormais, le démarchage est interdit sans une autorisation préalable délivrée par la mairie.**

Les entreprises ou associations souhaitant procéder à des démarchages doivent faire une déclaration à la mairie au moins 15 jours avant le début de leurs activités de prospection. Après vérification, un document officiel tamponné par la mairie leur sera remis et devra être présenté lors des visites. Nous comptons sur votre vigilance.

GIEC DES VALLONS

NOUVEAU : Un appareil en panne ? Ne le jetez pas ! Venez au Repair'Café et réparons-le ensemble.

Le GIEC des Vallons organise un Repair'café le **5 avril de 17h30 à 20h** dans la salle Per Jakez Helias (devant la mairie). Le principe : venez avec votre appareil en panne (petit électroménager, vélo, jouet, radio...) et les bénévoles vous aideront à le réparer. L'association n'intervient pas sur les objets encombrants (lave-linge...) ni sur les objets mécaniques (motoculteur...). Service gratuit.

Prochaines sessions du Repair'café :

vendredis 3 mai et 7 juin.

Contact : ✉ repair-cafe@giecdesvallons.fr

JOURNÉE PORTES OUVERTES

ACCUEIL DE LOISIRS et ESPACE JEUNES
BOURG-DES-COMPTES

11 H 00 | SAMEDI 6 AVRIL 2024

Au programme :

- 11h-12h : Visite de l'accueil de loisirs à l'école publique des Rondines
- 12h-14h : Visite et repas partagé à l'Espace Jeunes (chacun amène un plat sucré/salé à partager)
- 14h-16h : Activités parents/enfants à l'Espace Jeunes

Vous pouvez nous informer au préalable de votre présence soit directement à l'accueil de loisirs ou à l'espace jeunes sinon par mail : catherine.gloaguen@ufcv.fr

UF CV BOURG-DES-COMPTES

L'INFO NATURE

QUAND COUPER / TAILLER NOS ARBRES ET NOS HAIES ?

Pour la période du **1^{er} avril au 31 juillet** et à l'exception des interventions motivées par des raisons de sécurité, les coupes et tailles d'arbres et haies sont interdites si elles entraînent la destruction d'habitat d'une espèce protégée.

En effet, la plupart des haies abritent des espèces protégées, notamment de nombreux petits oiseaux tels que les mésanges, les moineaux domestiques, les rouge-gorges... (arrêté ministériel du **29 octobre 2009**).

Ainsi, toute action de taille ou d'abattage d'arbres ou haies durant la période de reproduction de ces espèces peut entraîner des amendes sévères. Il est donc essentiel pour les particuliers de se renseigner sur la réglementation en vigueur et de prendre des mesures appropriées pour préserver la biodiversité.

Crédits photos :
© Commune, © A. LARCHER

Agence
Artifice
COMMUNICATION GRAPHISME - ÉDITIONS



Breve réalisée par une entreprise bourgcomptoise

www.agenceartifice.com